

À une séance ordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle de l'Hôtel de ville, le mercredi 27 mai 2020, à 19 h 30;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le Maire
Monsieur Martin ST-LAURENT

Monsieur Bernard DUPONT,
Monsieur Danny BOUCHARD,
Madame Cindy VIGNOLA,
Monsieur Marco OUELLET,
Monsieur Daniel BERGERON,
Monsieur Shannon POWER.

Madame Marie Philippe COUTURE, greffière, et Monsieur Philippe Pichet, directeur général, sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Résolution – adoption de l'ordre du jour;
- 2.- Résolution – pour autoriser l'octroi du mandat à la firme André Filion et Associés pour l'évaluation du potentiel des cadres et cadres intermédiaires
- 3.- Résolution – pour accepter une convention entre la Ville de Fermont, the Bloom Lake iron ore mine limited, Bloom Lake general partner limited et FTI consulting canada inc.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 4.- Résolution – fermeture de la séance

S20-05-01

RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance extraordinaire, tel que déposé;

ADOPTÉE

S20-05-02

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'OCTROI DU MANDAT À LA FIRME ANDRÉ FILION ET ASSOCIÉS POUR L'ÉVALUATION DU POTENTIEL DES CADRES ET CADRES INTERMÉDIAIRES

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'offre de service de la firme André Filion et Associés

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil autorisent l'octroi du mandat à la firme André Filion et Associés au montant de 16 700 \$ avant taxes;

QUE les membres du Conseil autorisent le Directeur général Monsieur Philippe Pichet à signer les documents relatifs à l'octroi du mandat;

ADOPTÉE

S20-05-03

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE FERMONT, THE BLOOM LAKE IRON ORE MINE LIMITED, BLOOM LAKE GENERAL PARTNER LIMITED ET FTI CONSULTING CANADA INC.

ATTENDU QUE la mine de fer du lac Bloom était opérée jusqu'à la fin de l'année 2014 par les entités Commandité Bloom Lake Limité, Quinto Mining Corporation, 8568391 Canada Limited, Cliffs Québec mine de fer ULC, Société en commandite mine de fer du Lac Bloom, et bloom Lake Railway Company Limited (ci-après collectivement désigné : « Bloom Lake ») sur le territoire de la Ville de Fermont;

ATTENDU QUE Bloom Lake a enclenché un processus en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, en janvier 2015;

ATTENDU QUE les valeurs du rôle d'évaluation 2013, 2014 et 2015 relatif au complexe minier et au complexe résidentiel sont contestées par Bloom Lake;

ATTENDU QU'au-delà de ces contestations de valeur, des sommes de taxes et autres sont dues par Bloom Lake sur des immeubles non contestés et aussi pour des services rendus par la ville;

ATTENDU QUE la Ville, afin de réduire au maximum les frais relatifs aux différents débats qui sont à faire en vue du paiement par Bloom Lake des sommes dues, convient avec Bloom Lake d'un règlement de tous leurs litiges;

ATTENDU QUE ladite entente ne saurait valoir tant qu'elle n'aura pas été signée par tous les intervenants;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Daniel BERGERON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

A) D'ACCEPTER le projet d'entente entre la Ville de Fermont, The Bloom Lake iron ore mine limited, Bloom Lake general partner limited et FTI consulting Canada inc. sous réserve des corrections discutées avec le Conseil, particulièrement aux articles suivants : 4.1, 4.3, 4.5, 7 et 15.

B) DE MANDATER Monsieur Martin ST-LAURENT, maire, et Monsieur Philippe Pichet, Directeur général à signer l'entente au nom de la Ville de Fermont advenant l'acceptation des corrections mentionnées au paragraphe A, à apporter aux articles du projet présenté;

ADOPTÉE

S20-05-04

RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par la Conseillère Cindy VIGNOLA

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 20 h 15.

ADOPTÉE

MAIRE

GREFFIÈRE